280

E 2200 Berlin 1/17

Der schweizerische Gesandte in Paris, Ch. Lardy, an den Bundespräsidenten und Vorsteher des Politischen Departements, E. Welti

Copie *B* Confidentielle

Paris, 19 décembre 1884

591

Dimanche dernier, j'ai eu un entretien de plusieurs heures consécutives avec M. Steiger-Meyer, de Hérisau, l'un des délégués suisses pour les négociations commerciales de 1881 à 1882 avec la France. M. Steiger-Meyer est un de nos négociants les plus perspicaces. Il voyage constamment dans toute l'Europe et même aux Etats-Unis, et, en général, sa manière de voir mérite d'être prise en très sérieuse considération.

M. Steiger-Meyer vient de passer plusieurs mois dans l'Amérique du Nord et résume ses impressions sur la situation industrielle de ce pays comme suit:

I. Par l'énorme protection douanière, un certain nombre d'industries ont acquis une situation tellement forte, occupent un personnel si considérable, représentent des intérêts si importants, que ce serait folie, de la part de l'Europe, de croire que les Etats-Unis pourront jamais, par des abaissements de tarifs, sacrifier les dites industries et permettre aux produits européens de revenir prendre leur place antérieure sur le marché américain.

Si, contre toute espèce d'attente, l'Europe obtenait des droits suffisamment bas pour pouvoir de nouveau pénétrer aux Etats-Unis et y faire concurrence à ces industries sérieusement implantées dans l'Union, M. Steiger-Meyer est convaincu que les fabricants américains se résoudraient à subir un chômage de quelques mois pour réduire de moitié le salaire de leurs ouvriers. Alors les industries américaines seraient en état de faire concurrence aux produits européens en Europe et partout ailleurs. Nous n'aurions donc aucun intérêt à provoquer cette crise, puisque, non seulement cela ne nous rendrait pas le marché américain pour ces produits, mais que nous aurions à redouter la concurrence américaine dans les autres parties du monde.

Les industries américaines qu'il y aurait lieu de considérer comme perdues pour nous seraient la filature et le tissage grossier du coton, la métallurgie et en général les industries essentiellement mécaniques dans lesquelles l'habilité ou le goût de l'homme ne jouent pas de rôle important.

II. En revanche M. Steiger-Meyer est d'avis que les Etats-Unis n'ont pas encore réussi à implanter chez eux, d'une façon quelque peu solide, l'industrie des soieries, des rubans et de la broderie, qui exigent de l'habilité, du tour de main, du goût artistique ou coloriste.

Tout l'effort de l'Europe devrait porter sur ce point: d'empêcher les Etats-Unis d'introduire chez eux les industries des soieries, des rubans et des broderies. La Suisse exporte la moitié de sa production de ces trois articles aux Etats-Unis. Depuis long-temps, la Suisse a renoncé à nourrir notre peuple avec du blé suisse qui coûterait trop



^{1.} Vgl. Nr. 107, Annex.

cher. Notre peuple préfère acheter du blé bon marché dans des pays nouveaux et le payer en produits manufacturés. Si nous ne pouvons plus payer aux Etats-Unis en produits manufacturés le blé et la viande, si nos trois principales industries d'exportation voient disparaître la moitié de leurs débouchés, il doit en résulter pour notre Suisse une crise de la plus haute gravité. Les ouvriers de ces industries ne peuvent pas facilement se jeter dans d'autres industries sans y diminuer les salaires ou sans en exagérer la production d'une manière fatale. Ils n'auraient donc probablement d'autre ressource que l'émigration.

III. Existe-t-il des moyens d'amener les Etats-Unis à transiger? En autres termes, si l'Europe laisse intactes les industries déjà définitivement établies et puissantes dans l'Amérique du Nord, a-t-elle les moyens d'amener le cabinet de Washington à ne pas protéger la création de *nouvelles* industries aux Etats-Unis et de laisser, pour ces dernières industries, le marché américain ouvert aux produits européens?

D'après M. Steiger-Meyer, il existe une hostilité ardente entre les Etats de l'ouest et ceux de la côte de l'océan atlantique; la lutte présidentielle entre M. M. Cleveland et Blaine a été aussi violente que la lutte pour la nomination de Lincoln, il y a 20 ans. Dans l'un et l'autre cas, c'était une question sociale de la plus haute importance qui s'agitait. Les Etats de la Côte atlantique possèdent les fabriques, et, sous une protection de 50 ou 80%, ont gagné des sommes fabuleuses en vendant aux fermiers de l'Ouest, exclusivement agriculteurs, les produits de leurs manufactures. Mais le protectionnisme a pour conséquence naturelle de faire naître artificiellement les fabriques, et, après 20 ans de serre chaude, les fabriques américaines sont devenues si nombreuses qu'elles se font une concurrence acharnée; à la concurrence européenne s'est substituée la concurrence américaine. D'après M. Steiger-Meyer, l'animosité des hommes de l'Ouest contre les industriels de l'Est est si grande, qu'elle pourrait très facilement dégénérer en nouvelle guerre civile; chacun aux Etats-Unis, sent ce danger. La puissance des industriels et leur action sur le Sénat ou sur l'administration sont moins considérables depuis que leurs bénéfices ont diminué.

D'autre part, les fermiers de l'Ouest ont tellement exagéré leur production de blé, que les prix sont à peine rémunérateurs. Donc, d'après M. Steiger-Meyer, il suffirait d'une entente entre les principaux pays du continent européen, notamment entre l'Allemagne et la France, à l'effet de menacer les produits agricoles américains de droits d'entrée élevés en Europe, pour porter un coup formidable à la situation des fermiers de l'Ouest. Dans la pensée de M. Steiger, la tension est si grande entre les uns et les autres aux Etats-Unis, et les industriels ont vu leurs bénéfices tellement réduits, que, si on ne pousse pas ces derniers au désespoir, si on laisse subsister les industries qui existent; on obtiendra la liberté commerciale, pour les industries qui ne se sont pas encore fondées aux Etats-Unis, par la simple menace de mettre en Europe des droits sur les produits agricoles américains.

IV. M. Steiger pense que l'Allemagne et la France ont un intérêt majeur à tout tenter pour sauver l'industrie de la soie et des rubans à Crefeld et Eberfeld², à Lyon et à St. Etienne. La Seiden-Industrie-Gesellschaft de Zurich a décidé de se mettre en rapport avec la chambre de commerce de Lyon. M. Steiger-Meyer s'est mis en rapport avec le président de la chambre de commerce à Eberfeld² et avec M. Natalis Roudot à Paris, l'écrivain le plus qualifié en France pour tout ce qui

^{2.} Es handelt sich wahrscheinlich um Elberfeld/Wuppertal.

concerne l'industrie de la soie et des rubans. Tous seraient enthousiastes des idées de M. Steiger-Meyer, M. Natalis Roudot serait même allé les exposer à M. Rouvier, Ministre du commerce, et celui-ci aurait manifesté l'intention de m'entretenir de cette affaire, afin que, sous une forme quelconque, la Suisse pût faciliter une action commune de la France et de l'Allemagne contre les Etats-Unis.

- V. Comme j'avais lu dans la *Neue Zürcher Zeitung* (Nos des 8,9,10,11 et 12 décembre 1884) et dans *l'Allgemeine Schweizer Zeitung* (Nos des 13,14,15 et 18 novembre 1884) des résumés des impressions rapportées des Etats-Unis par M. Steiger-Meyer, je n'ai pas manqué de faire à celui-ci plusieurs objections que m'avait déjà précédemment inspirées la lecture des journaux précités, savoir:
- 1. Si la simple menace ne suffit pas, si la supposition de M. Steiger que les Etats-Unis céderont devant la seule crainte de voir l'Europe frapper de droits de douane les produits agricoles américains, se trouve erronée, quelle sera notre situation? Ce n'est pas en Suisse que les Chambres et le peuple accepteraient des droits elevés sur le blé ou la viande. Nous aurons excité l'Allemagne et la France à voter des droits de ce genre. Qui nous garantit qu'une fois votés, ces droits ne resteront pas? Et s'ils restent, ne sommes-nous pas certains de voir les protectionnistes industriels, en France et en Allemagne, réclamer un supplément de droits sur les produits manufacturés, parce que la vie de leurs ouvriers aura été rendue plus chère? En France, tout au moins, où les considérations électorales priment tout cet hiver, les droits sur les céréales sont réclamés par une coalition composée des royalistes qui veulent faire la cour aux agriculteurs, des grands industriels qui espèrent obtenir indirectement une augmentation de protection, et des intransigeants qui se lancent dans le camp protectionniste pour procurer, pendant un an ou deux, des augmentations factices de salaire aux ouvriers, sans se préoccuper des calamités qui en seront la conséquence dès que la concurrence intérieure aura repris son niveau.

Le plus clair de cette campagne pourrait être que les Etats-Unis ne céderaient pas à la menace, n'ouvriraient pas leur marché à nos soieries, rubans et broderies, et que nous aurions favorisé l'onction de nouvelles barrières à l'entrée de nos produits en Allemagne et en France.

2. Si c'est la Suisse qui prend l'initiative de cette campagne et qui en est l'âme, ne peut-on pas craindre que, même en cas de succès pour les soieries et les rubans, produits qui intéressent l'Allemagne et la France, nous ne soyons abandonnées par elles pour les broderies et pour l'horlogerie, produits presque exclusivement suisses? Les Etats-Unis ne tenteront-ils pas de se venger sur ces deux industries des sacrifices qu'ils auront dû faire à la France et à l'Allemagne pour les soies et rubans? Une action de la Suisse devrait donc être essentiellement cachée, non officielle, émaner d'industriels agissant à leurs risques et périls, et non du gouvernement fédéral ou de ses agents.

A ces deux objections principales, M. Steiger-Meyer a répondu qu'il croyait, en effet, nécessaire de ne pas faire apparaître officiellement le Conseil fédéral, mais qu'il considérait comme désirable que les agents de la Suisse à l'étranger, notamment à Berlin et à Paris, fussent autorisés, dans leurs conversations privées, à signaler sa manière de voir, à lui Steiger, aux personnages compétents. C'est ainsi qu'en France, où M. Léon Say a accepté la présidence d'une ligue contre les droits projetés sur les céréales, on pourrait signaler à M. Say la situation améri-

caine afin d'obtenir que le vote des droits sur le blé par les Chambres françaises, si ce vote est inévitable par suite de considérations électorales, reçût un caractère temporaire et constituât seulement des représailles contre les Etats-Unis et l'Autriche-Hongrie.

M. Steiger-Meyer m'a fait observer, en outre, qu'il y avait à Lyon une centaine de mille ouvriers en soieries et que, si ces cent mille hommes de la région lyonnaise se trouvent, à bref délai, privés de travail, ou obligés de se jeter sur d'autres industries beaucoup moins aptes à l'exportation que celle de la soie, il en résultera pour la France un danger politique et social plus grave que pour aucun autre pays. L'ouvrier français n'émigre pas, tandis que l'ouvrier anglais ou allemand trouve toujours, de l'autre côté de la mer, des gens parlant sa langue. Si l'industrie lyonnaise est ruinée parce que la France ne sait pas agir à temps sur le gouvernement des Etats-Unis, les ouvriers lyonnais, travaillés par l'Internationale et en relations de chaque instant avec les anarchistes parisiens, deviendront un péril pour l'existence même de la forme républicaine du gouvernement en France. Le danger est si grave que cela vaut bien la peine, pour le gouvernement français, de tenter un accord avec l'Allemagne pour agir sur le cabinet de Washington. Une conversation avec M. Léon Say serait déjà utile si elle aboutissait seulement à faire donner le caractère de Kampfzölle aux droits projetés en France sur les céréales et s'il pouvait être entendu que ces droits sont essentiellement temporaires.

Il ne m'appartient pas, M. le Président, de m'engager dans des pourparlers, même privés, avec des membres du gouvernement ou du parlement français, sur des questions aussi vitales pour nos industries d'exportation sans vous en avoir préalablement référé. J'ajouterai que M. le conseiller national Francillon qui connaît fort bien les Etats-Unis et qui a également représenté la Suisse aux négociations commerciales de 1881 à 1882, considère comme fort dangereux l'action proposée par M. Steiger-Meyer. M. Francillon m'a déclaré aujourd'hui que la Suisse, étant dépourvue de tous moyens de représailles vis-à-vis des Etats-Unis, serait certaine d'être la victime d'une campagne franco-allemande suscitée par elle. Les Etats-Unis n'hésiteraient pas à frapper nos broderies et notre horlogerie, pour les quelles ni l'Allemagne ni la France ne feront le moindre sacrifice, de droits énormes, si l'on apprend à Washington que nous sommes derrière Berlin et Paris. Si nous pouvons encore lutter quelque peu contre les Etats-Unis et leur outillage mécanique perfectionné, c'est, d'après M. Francillon, uniquement à cause de la main d'œuvre élevée créée par le protectionnisme de l'autre côté de l'Atlantique. Le jour où, sous l'aiguillon de la concurrence européenne, l'industrie américaine abaissera sa main d'œuvre et développera encore son outillage, ce jour-là nous aurons non-seulement perdu ce qui nous reste du marché américain, mais nous verrons les produits américains lutter contre les nôtres dans le monde entier. M. Francillon admet, avec M. Steiger-Meyer, la possibilité, la probabilité même, d'une violente lutte industrielle et sociale entre les Etats de l'Ouest et ceux de l'Atlantique, mais il estime que, si l'Europe veut devancer les temps, veut exercer une pression, elle retardera le moment d'un abaissement des droits de douane américains en rapprochant temporairement des partis opposés aux Etats-Unis. La meilleure politique, selon M. Francillon, est d'attendre le développement naturel de ces luttes de partis; il espère qu'il en sortira, à mesure que les besoins fiscaux du trésor seront moindres et les réclamations des consommateurs plus

vives, un abaissement gradué des droits de douane sur l'ensemble de toutes les marchandises, ce qui empêchera l'avilissement des salaires et nous conserverait à peu près la situation actuelle.

Vous m'obligeriez, M. le Président, après avoir pris connaissance des numéros cités plus haut de la *Neue Zürcher Zeitung* et de *L'Allgemeine Schweizer Zeitung*, en m'indiquant quelle attitude générale je dois observer si des questions me sont posées par M. Rouvier, Ministre du commerce, par M. M. Natalis Roudot, Léon Say, etc.

Il est évident que les intentions de M. Steiger-Meyer sont excellentes et sa compétence indiscutable. Il est évident aussi que le but à atteindre est un de ceux qui doivent préoccuper au plus haut degré un gouvernement soucieux de sa politique économique. Mais il est non moins évident que c'est au Conseil fédéral, placé au centre, recevant les rapports de nos diverses légations et consulats à l'étranger, comme aussi l'expression des vœux des diverses associations industrielles et commerciales de la Suisse, qu'incombe la mission de statuer sur la marche à suivre, sur la meilleure tactique à adopter pour atteindre le but.³

^{3.} In seiner Antwort vom 30. 12. 1884 folgte der Bundesrat der Argumentationsweise von Lardy, indem er diesem mitteilte: [...] En considération des difficultés multiples auxquelles vient se heurter une coopération officielle ou officieuse de la Suisse, ainsi que de l'incertitude du succès de la coalition projetée, nous estimons qu'il y a lieu de garder une attitude expectante et en conséquence nous nous déclarons d'accord que, dans les pourparlers qui auront lieu prochainement, vous vous borniez essentiellement à prendre connaissance des vues qui dominent dans les sphères compétentes au sujet de cette affaire en général et du mode de participation de la Suisse, et à nous faire rapport sur le tout (E 2200 Berlin 1/17). Vgl. auch Nr. 293.